## ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2017

## DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE

D'INTERVENTION:

Etude pollution, diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalable à la démolition, à réaliser sur le site Travisol à Port-Jérôme (Département de la

Seine-Maritime).

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de

l'intervention, soit une participation maximale de 27 000 €.

SITUATION DU BIEN:

Société de travaux d'isolation créée en 1965, spécialisée dans le secteur d'activité des travaux de montage de structures métalliques, constituée de divers

bâtiments et hangars à usage de stockage, de réfectoire et de bureaux.

PLU:

UR (activités commerciales ou artisanales sous certaines conditions – emprise

au sol limitée à 40%)

PROJET:

Habitat – projet privé ou bailleur

PRISE EN CHARGE AU TTITRE DU FONDS FRICHES Comité de programmation du 1-12-17

Commission permanente régionale du 29-01-18

PROPRIÉTAIRE :

Liquidateur – SELARL Catherine VINCENT – Le Havre

**ENVELOPPE PROJET:** 

60 000 €HT

Site, lieu, nature de l'intervention Projet	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région		Par	Part collectivité		Part EPF Normandie	
Travisol à Port-Jerôme sur Seine Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre préalables à la démolition Projet à vocation habitat	CA CVS (VM Lillebonne/Bolbec)	ention Villes moyennes 60 000 €	40%	24 000 €	25%	15 000 €	35%	21 000 €	

ROUEN, le

2 0 FEV. 2018

Le Directeur Général de l'EPF Normandie,

Gilles GAL